

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1169-2012, 12 décembre 2012

CONCERNANT la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE soient confiées à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale la responsabilité de l'application des dispositions législatives, des lois et les fonctions et responsabilités suivantes :

1° la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (chapitre L-7), et ce, conformément à l'article 69 de cette loi;

2° la section III.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30), relativement à l'action communautaire autonome, la responsabilité du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, relativement à l'action communautaire autonome, et ce, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18) et à l'article 3.32 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif;

3° les fonctions du ministre de la Solidarité sociale prévues à la Loi sur l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs criss (chapitre O-2.1), et ce, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif;

4° les fonctions du président du Conseil du trésor prévues à la Loi sur Services Québec (chapitre S-6.3), et ce, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif;

5° la responsabilité du placement étudiant et celle de prendre toutes les mesures qu'elle jugera utiles pour le placement des étudiants tant auprès des ministères et des organismes publics qu'auprès de l'entreprise privée; et ce, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif;

QUE le présent décret remplace le décret n° 670-2010 du 11 août 2010.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58714

Gouvernement du Québec

Décret 1170-2012, 12 décembre 2012

CONCERNANT la nomination de madame Nicole Lemieux comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE madame Nicole Lemieux, directrice générale adjointe aux statistiques et à l'analyse sociales, Institut de la statistique du Québec, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, administratrice d'État II, au traitement annuel de 146 558 \$ à compter du 17 décembre 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Nicole Lemieux comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58715

Gouvernement du Québec

Décret 1171-2012, 12 décembre 2012

CONCERNANT la nomination de monsieur Stéphane Paquet comme délégué général du Québec à Londres, au Royaume-Uni

ATTENDU QUE l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) prévoit que le gouvernement peut nommer un délégué général, par commission sous le grand sceau, dans tout pays qu'il désigne, pour représenter, sur le territoire qu'il indique, le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de la compétence constitutionnelle du Québec et qu'il fixe son traitement;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Boulanger a été nommé délégué général du Québec à Londres, au Royaume-Uni par le décret numéro 120-2008 du 20 février 2008, qu'il quitte ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;